



## Ligue Île-de-France

60 rue Castagnary 75015 PARIS

Tél. : 01 48 42 48 38

Courriel : [idfvoile@club-internet.fr](mailto:idfvoile@club-internet.fr)

Site : <http://idfvoile.com>

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021 SAMEDI 12 février 2022

*L'assemblée générale s'est tenue en visioconférence*

*Tous les votes de personnes se sont faits en vote secret avec QuizBox*

*36 clubs étaient présents*

*Cinquante-deux représentants des clubs étaient présents ou avaient donné procuration*

Représentants des clubs présents ou représentés	Malika Adassen, Mathias Afoy, Jacques Bardeche, Eric Bellanger, Eric Berezoutzky, Jean Louis Bernard, Philippe Bollengier, Laurence Bonafous, Jocelyne Claverie, Jean-Claude Collet, Mickael Cozic, Sébastien David, Michel Defaux, Laurent Dufort, Thierry Febvret, Jean-Louis Fleury, Thierry Frémont, Gilles Govin, Bernard Helot, Laurence Heraut, Christian Huber, Yves Jambu Merlin, Luc Jouvence, Eric Joye, François Laborde, Michel La Claviere, Frédéric Laisné, Pascal Lancelot, Carole Larmanou, Romain Le Creurer, Yannick Le Gouar, Didier Le Maitre, Gérard Loizil, Laurent Louin, Alain Menard, Michel Mirra, Lionel Mottay, Elisabeth Neidhart, Bernard Nouailhas, Philippe Pascal, Florence Paulin, François Perche, Eric Perois, Eric Quemard, Emmanuel Rey, Denis Rouanet, Philippe Roy, Thierry Seeboldt, André Souchet, Cécile Vénuat, Philippe Veron, Patrick Vilain
Ligue	Vincent Aillaud, Denis Brulais, Benoît Cressent, Gwénaëlle Dréau, Alain Laigle, Françoise Lecerf, Hervé Lohier, Bernard Merlaud, Luc Pogonkine, Paule Marie Poulouin, Jean François Talon
Invités	Evelyne Ciriegi (CROSIF), Jean-Luc Denechau (FFVoile), Yoan Picard (Nautisme en IdF)
Scrutateur	Eric Turbot

L'assemblée générale est ouverte à 9h30 heures par Elisabeth Neidhart, Présidente de la ligue Île de France de voile.

Elisabeth remercie de leur présence les représentants des clubs ainsi que les invités présents : Jean-Luc Denechau, président de la FFVoile, Evelyne Ciriegi, présidente du CROSIF et Yoan Picard, Directeur de Nautisme en Ile de France.

## **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

La secrétaire générale informe l'assemblée qu'un point supplémentaire doit être ajouté à l'ordre du jour : celui-ci concerne la tenue de l'assemblée générale en distanciel et a été nommé « Modalité de la réunion ». Cette résolution est portée au vote

### **Approbation des modalités de la réunion**

#### **→ Vote N° 1 - Résolution : approbation des modalités de la réunion**

«L'Assemblée générale donne acte à la présidente et au comité directeur des modalités de convocation et de tenue de la présente assemblée générale, et du fait que celle-ci se tient de manière exceptionnelle sans que les représentants des clubs n'assistent physiquement à la séance, en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie du covid19 à la résurgence de cas COVID en janvier 2022, et du principe de précaution qui a prévalu lors de la convocation de l'assemblée générale, d'autant que cette assemblée se déroule avec un moyen technique permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations et qu'il a été fait choix d'un outil de vote permettant à chaque représentant de voter à bulletin secret.»

Pour : 2 231

Contre : 87

Abstentions :

Non votés : 102

Votants : 50

Voix totales : 2 420

Voix exprimées : 2 318

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020**

#### **→Vote N°2 - Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2020**

Pour : 2 162

Contre : 0

Abstentions : 126

Non votés : 195

Votants : 51

Voix totales : 2 483

Voix exprimées : 2 162

## **RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE**

Elisabeth Neidhart présente son rapport moral.

Le rapport moral a été adressé à tous les représentants des clubs avec la convocation.

Il peut aussi être téléchargé sur le site de l'[assemblée générale](#)

### →Vote N° 3 - Approbation du rapport moral du président

Pour : 2 440

Votants : 51

Contre : 0

Voix totales : 2 483

Abstentions : 0

Voix exprimées : 2 440

Non votés : 43

## BILAN FINANCIER ET RAPPORTS

La trésorière, Laurence Bonafous, présente l'ensemble des éléments financiers de l'exercice 2021.

L'ensemble des documents présentés sont consultables sur le site de [l'assemblée générale](#).

### Bilan financier de l'exercice 2021

Il est constaté :

- A l'actif du bilan :
  - Une forte augmentation des immobilisations corporelles de 149 770 € dû à l'acquisition des hansas.
  - Le montant de nos disponibilités s'élève à 277 002.
- Au passif du bilan :
  - Une augmentation des fonds propres par la découverte de fonds d'investissement pour un montant initial de 100 000 €.
  - Les réserves statutaires sont de 152 400 €.
  - Le résultat de l'exercice est de -14 166 €.
  - Le poste « Autres dettes » d'un montant de 106 162 € résulte d'une erreur de virement de 96 000 € effectué avant le 31/12.

### Compte de résultat de l'exercice 2021

- Les principaux produits d'exploitation sont :
  - Ventes de prestations de service pour un montant de 62 116 €
  - Concours publics et subventions d'exploitation pour un montant de 163 700 €
  - Contribution financière (FFVoile) pour un montant de 10 000 €
- Les principales charges d'exploitation sont :
  - Achats pour un montant de 87 452 €
  - Charges de personnel pour un montant de 142 813 €
  - Dotation aux amortissements pour un montant de 33 090 € : forte augmentation par rapport à 2020 dû à l'achat des hansas.
- Le résultat exceptionnel de 21 605 € provient essentiellement de la quote-part de la subvention d'investissement versée à l'exercice.
- La valorisation du travail des bénévoles a été estimée à 104 736 €.
- Le résultat de l'exercice est de -14 166 €.

## Rapports

[Rapport des commissaires vérificateurs](#)

Malika Adassen-Taleb lit le rapport pour les deux vérificateurs des comptes, rapport établi avec Philippe PASCAL et certifie que les comptes établis sont sincères et retracent bien l'activité de la Ligue.

### Rapport du commissaire aux comptes

Laurence prend la parole au nom de Christian Détré, commissaire aux comptes : celui-ci ne pouvant pas être présent. Laurence précise que deux rapports ont été rédigés par le commissaire aux comptes: un pour les comptes annuels et un pour les conventions règlementées

Et la trésorière procède à la lecture des rapports.

#### **Comptes annuels :**

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Conventions règlementées :**

La Présidente précise que les conventions règlementées sont des conventions qui pourraient avoir été conclues entre la Ligue, association loi 1901, et des membres de son Comité Directeur.

Ces conventions sont sujettes à beaucoup de vigilance de la part des commissaires aux comptes.

#### **→Vote N° 4 - Approbation des comptes 2021 (Bilan financier, affectation du résultat au report à nouveau, quitus à la trésorière)**

Pour : 2 390	Votants : 51
Contre : 0	Voix totales : 2 483
Abstentions : 50	Voix exprimées : 2 390
Non votés : 43	

### **NOMINATION DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS POUR 2022**

Lionel Mottay et Michel La Clavière sont proposés comme commissaires vérificateurs pour l'année 2022.

#### **→ Vote N° 5 - Election des commissaires vérificateurs pour 2022**

Contre : 0	Votants : 51
Abstentions : 52	Voix totales : 2 483
Non votés : 130	Voix exprimées : 2 301

Lionel Mottay : Pour : 2 251  
Michel La Clavière : Pour 2 246

### **PROJET DE BUDGET 2022**

Laurence précise que le budget 2022 est dans la continuité de ceux faits antérieurement.

Principales remarques :

- Le budget 2022 a été construit dans la continuité des budgets précédemment réalisés
- Le budget 2022 est en hausse par rapport à celui de 2021 pour prendre en compte un retour à la normale de l'activité
- Ce budget prend en compte :
  - La réparation du zodiac utilisé par les 420
  - Les travaux au siège
  - La co-organisation du championnat de France Handi-voile
- Il ne prend pas en compte la participation éventuelle de la Ligue à d'autres projets

**→Vote N° 6 - Approbation du budget prévisionnel 2022**

Pour : 2 440

Votants : 51

Contre : 0

Voix totales : 2 483

Abstentions : 0

Voix exprimées : 2 440

Non votés : 43

**APPROBATION DU MONTANT DES COTISATIONS DES CLUBS POUR 2023**

Le comité directeur a décidé de ne pas augmenter la cotisation des clubs pour 2023. Elle reste de 65 € pour les clubs de moins de 75 licenciés et de 65 € que multiplie le nombre de représentants à l'assemblée générale pour les autres clubs et cette proposition est faite à l'Assemblée générale.

**→Vote N° 7 – Approbation du montant de la cotisation 2023 des clubs**

Pour : 2 371

Votants : 51

Contre : 0

Voix totales : 2 483

Abstentions : 69

Voix exprimées : 2 371

Non votés : 43

**MISSION DEVELOPPEMENT**

Présentation réalisée par Gwenaëlle Dreau, agent de développement de la Ligue, embauchée il y a un peu plus d'un an par Jean-Luc Denechau.

Gwénaëlle est là pour nous présenter ses missions :

- Créer d'un lien entre la ligue et les clubs
- Améliorer la communication au sein de la Ligue mais aussi des clubs et accroître la visibilité des clubs de la région
- Participer à l'organisation d'évènements ligue (Championnat de France hadi-valide....) mais aussi ceux des clubs
- Développer au sein de la ligue :
  - Le sport santé
  - La voile pour les personnes en situation de handicap
  - La voile scolaire
- Participer aux tâches administratives

Question de Jocelyne Claverie concernant « AssoConnect » : Est-il vrai que l'application « AssoConnect » utilisée pour le développement de site internet fait l'objet d'un partenariat avec la FFVoile et que des tarifs auraient été négociés.

La Présidente confirme l'existence de ce partenariat tout en précisant que celui-ci n'est pas exclusif.

Eric Turbot précise qu'au niveau des tarifs, la 1<sup>ère</sup> année est gratuite.

Question d'Une représentante concernant la lutte contre le tabac : la Ligue ne pourrait-elle pas s'investir au titre du sport santé dans la lutte contre le tabac : Affichage....

La présidente précise que le sport santé fait plutôt référence aux maladies récurrentes mais la Ligue peut effectivement décider d'une action par rapport à cette thématique et chaque club est libre de mettre en place un affichage et des actions pour inciter les personnes à arrêter de fumer.

Jocelyne Claverie, pour le CDV78, souhaite être tenue informée de l'évolution du sport santé : action, formation...

## **ÉLECTIONS DES MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE**

La secrétaire générale informe l'assemblée que :

- Cette élection concerne uniquement le collège des associations (clubs) : pas de candidats pour le collège des établissements.
- Suite à l'assemblée générale 2020, il restait 3 postes à pouvoir dont deux réservés à des féminines.

La liste des candidats est la suivante :

- Malika Adassen Nautique Seine
- Florence Paulin CN Choisi le Roi
- Patrick Vilain CS Monterelais

### **→Vote N° 8 - Élection des membres au comité directeur.**

Contre : 0	Votants : 52
Abstentions : 80	Voix totales : 2 549
Non votés : 43	Voix exprimées : 2 426

Malika Adassen : Pour : 2 046

Florence Paulin : Pour : 2 140

Patrick Vilain : Pour : 1 846

Les 3 candidats sont élus.

## **ÉLECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFV**

Huit représentants de la ligue sont à élire : 7 pour les associations et 1 pour le collège des établissements : 6 candidats pour les associations, pas de candidat pour les établissements.

:

La liste des candidats est la suivante :

- Malika Adassen Nautique Seine
- Laurence Bonafous CV Dennemont
- Pascal Lancelot CVML
- Marie-Thérèse Lanuzel-Jourdas CVP

- Elisabeth Neidhart YCIF
- Michel Pachot YC Draveil

**→Vote N° 9 - Élection des délégués à l'assemblée générale de la FFVoile**

Contre : 0	Votants : 52
Abstentions : 0	Voix totales : 2 549
Non votés : 46	Voix exprimées : 2 503

Malika	Adassen : Pour : 2 167
Laurence	Bonafous : Pour : 2 083
Pascal	Lancelot : Pour : 1 884
Marie-Thérèse	Lanuzel-Jourdas : Pour 1 560
Elisabeth	Neidhart : Pour : 2 043
Michel	Pachot : Pour 1 754

Les 6 candidats sont élus.

**INTERVENTION DES INVITÉS**

**Intervention d'Evelyne Ciriegi présidente du CROSIF :**

Evelyne Ciriegi remercie la Présidente et la nouvelle équipe pour leur implication et souligne l'importance d'avoir une femme au poste de présidente : le CROSIF travaille actuellement sur la parité dans les instances dirigeantes puisqu'un projet de loi est initié sur le sujet. Evelyne Ciriegi regrette de ne pas avoir eu l'occasion de pouvoir rencontrer les nouveaux membres du bureau du fait des conditions sanitaires défavorables qui empêchent aussi les moments conviviaux qui font partie de l'engagement bénévole.

Le CROSIF est heureux de pouvoir être à nos côtés, à notre écoute et a aussi soutenu l'engagement du conseil régional pour aider les clubs franciliens lors de la pandémie.

Cette action est à saluer puisque toutes les régions ne l'ont pas fait.

La Région ile de France fait attention et aux clubs, aux comités et aux fédérations et au niveau de l'Etat, les fédérations sont maintenant en charge de distribuer les subventions accordées par l'ANS.

Yveline Ciriegi conclu en remerciant l'engagement des membres de la Ligue : la Ligue ne doit pas hésiter à revenir vers le CROSIF et souligne l'engagement du CROSIF dans la conférence régionale du sport.

**Intervention de Yoann Picard directeur de Nautisme en île de France :**

Yoan Picard remercie l'ensemble des membres de la Ligue pour les actions menées collaborativement et qui permettent d'enrichir le catalogue des formations.

Yoan prend l'exemple du « permis bateau » qui se déroule pour une partie de l'année à l'ouest de la région parisienne et l'autre partie à l'est. Cette formation est à un prix préférentiel pour tous les licenciés des clubs franciliens. Yoan remercie Luc Pogonkine et Vincent Aillaud, formateurs, pour leur implication et leur engagement.

Yoan souhaite poursuivre le partenariat avec la Ligue pour la mise en place des formations secourisme : formation PSC1 (formation premier secours), PSE1 et PSE2.

Une formation BPJEPS a été ouverte en octobre 2021, une autre est prévue en octobre 2022 : Yoan rappelle que la formation des professionnels est aujourd'hui un enjeu national. Il propose aux clubs de les accompagner sur les différents volets de la formation.

La formation CQP va être de nouveau proposée sous un nouveau format.

Nautisme en Ile de France est en train de développer tout un volet « conseil » pour accompagner les clubs dans leur projet

### **Intervention de Jean-Luc Dénéchau président de la FFV :**

Jean-Luc Denechau exprime le plaisir d'être de nouveau avec nous et rebondit sur les paroles d'Evelyne Ciriegi concernant la parité : Il souligne la singularité de notre ligue : notre Présidente est la 1ere femme à devenir présidente du conseil des ligues et nous sommes la seule ligue à avoir des féminines aux postes de président, secrétaire général et trésorier.

Jean-Luc, retient, des différentes interventions, l'activité intense de la ligue et exprime sa satisfaction quant à la poursuite du projet handi-voile que lui-même avait initié.

La Ligue va accueillir le championnat de France : ce sera un grand moment à la fois pour la ligue et la FFVoile.

Jean-Luc remercie Gwénaëlle pour sa motivation et la qualité de son travail accompagnée en cela par Benoît Cressent et le bureau exécutif de la ligue.

Le président de la FFVoile remercie tous les bénévoles présents pour leur engagement et à travers eux tous les clubs qui malgré les conditions difficiles ont su être présents et s'adaptés. Tout ce travail qui est réalisé est bien pris en compte par la FFVoile qui n'hésitera pas à soutenir les clubs dans leurs démarches.

Jean-Luc confirme que la fédération via le PSF à souhaiter positionner les arbitrages au niveau des ligues clubs et encourage les clubs à revenir vers la ligue si besoin pour recevoir une aide pour la constitution des dossiers.

La FFVoile est au service et toutes et tous et a souhaité relancer les réseaux : colloque formation organisé à Marseille pour l'ensemble des ligues, développement des classes de mer et des coachs plaisance, les commissions sportives, les formations. Les clubs ne doivent pas hésiter à faire remonter leur besoin auprès de la ligue.

Jean-luc souligne qu'un autre axe important reste la formation : formation des bénévoles et des professionnels et la chance pour notre ligue d'avoir Nautisme en Ile de France.

Jean-Luc conclue en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour le travail réalisé.



## QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise à la ligue.

## CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Présidente informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de présentation orale des commissions mais que ceux-ci sont disponibles sur le site de l'assemblée générale ainsi que l'ensemble des documents qui ont été présentés durant cette assemblée générale et propose un temps d'échange.

Intervention de Philippe Roy du CVBM : Philippe rappelle que lors de l'organisation d'une régata, il lui avait été demandé d'appliquer le dispositif de secours nautique prévisionnel pour les évènements dont les caractéristiques rendent prévisible le risque de noyade. Ce dispositif est applicable à Paris, les Hauts de Seine, la Seine St Denis et le Val de Marne. Trois jours avant la régata, le club recevait un refus de la préfecture pour l'organisation de cette régata. Philippe remercie Elisabeth, Paule Marie, Patrick Vilain et le service juridique de la FFVoile qui en 24h ont solutionné le problème. Que va-t-il se passer pour les années à venir ? Est-ce que d'autres clubs ont été confrontés à ce problème.

Elisabeth fait savoir qu'à priori il n'y a pas d'autres clubs à avoir été impactés et qu'un travail de fond va être réalisé avec le service juridique de la fédération pour que ce genre de problème ne se reproduise pas.

La présidente conclue en remerciant l'attention que les personnes présentes ont portée à notre assemblée générale et rappelle que la ligue reste à la disposition des clubs.

Fin de l'assemblée générale à 11 heures 45.

Elisabeth NEIDHART  
Présidente

Paule-Marie POULOUIN  
Secrétaire Générale

